

2021-3436
2021-09-08

**WILSON®
GRUB OUT®
INSECTICIDE POUR PUNAISES VELUES
ET VERS BLANCS**

Pour la réduction du nombre de punaises velues et de larves d'hannetons européens et de scarabées japonais dans les surfaces gazonnées.

Mycoinsecticide biologique
Granulaire

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 34227 LOI P.A.

PRINCIPE ACTIF : *Beauveria bassiana* souche ANT-03
contenant un minimum de 2×10^9 conidies/g.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT



POISON

**SENSIBILISANT POTENTIEL
AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX**

100 g – 10 kg

Lot No. :
Date de fabrication :

Premier Tech Ltée / Lic. Premier Tech Home & Garden Inc.
1 avenue Premier, Rivière-du-Loup, QC G5R 6C1
1 800 268-2806

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Wilson® GRUB OUT® Insecticide pour punaises velues et vers blancs est une formule granulaire ayant comme ingrédient actif des spores vivantes du champignon *Beauveria bassiana* souche ANT-03 naturellement retrouvées dans le sol. Ces spores vivantes peuvent être sensibles aux conditions environnementales. Pour une efficacité optimale :

- Ne pas appliquer par temps très chaud.
- Par temps ensoleillé, appliquer plus tard dans l'après-midi ; ne pas utiliser à la mi-journée lorsque les températures sont plus élevées et quand le soleil est le plus fort.

Ce produit réduit le nombre de punaises velues et de larves d'hannetons européens et de scarabées japonais dans les surfaces gazonnées.

MODE D'EMPLOI :

Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES. NE PAS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. Ce produit peut être épandu avec un cruchon saupoudreur ou avec un autre outil utilisé manuellement. Un épandeur peut être utilisé pour obtenir une meilleure uniformité de la dose épandue sur une grande surface. Débuter les traitements dès la première apparition des insectes nuisibles. Les doses d'application, la fréquence des traitements, la couverture de la pulvérisation et la densité des ravageurs influencent la rapidité d'obtention des résultats recherchés. Ce produit est plus efficace lorsqu'il est appliqué tôt, avant que les populations d'insectes ne deviennent trop importantes. Il faut de 5 à 7 jours après la première application pour observer une baisse des populations d'insectes ravageurs. Appliquer à nouveau si nécessaire selon la section FRÉQUENCE ET CALENDRIER D'APPLICATION ci-dessous. Plusieurs applications peuvent être nécessaires pour réduire le nombre de ravageurs cibles. Si un fongicide doit être utilisé, assurer l'application du fongicide au moins 4 jours avant l'application de Wilson® GRUB OUT® Insecticide pour punaises velues et vers blancs ou au moins 2 jours après l'application de Wilson® GRUB OUT® Insecticide pour punaises velues et vers blancs.

DOSAGE

Appliquer à une dose de 10 à 20 g/m² (1 à 2 kg par 100 m²) en fonction de l'insecte ravageur et de la densité de la population d'insectes. Utiliser une quantité de granules suffisante pour couvrir la surface infestée par les insectes nuisibles (125 g de produit correspond à une tasse ce qui est suffisant pour couvrir une surface de 6 à 12 m²). Il est recommandé de bien humidifier le sol après l'épandage.

FRÉQUENCE ET CALENDRIER D'APPLICATION

Appliquer à nouveau, si nécessaire, dans un délai de 7 jours. En cas d'infestation de ravageurs, le produit peut être utilisé tous les 3 à 5 jours. Plusieurs applications peuvent être nécessaires pour réduire le nombre de ravageurs en cause. Il n'y a aucune limite au nombre d'applications.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être fatal si inhalé. NE PAS inhaler ou respirer la poussière ou la brume. Provoque une irritation des yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Peut entraîner une sensibilisation. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes pendant la manipulation, le mélange, le chargement ou l'application du produit, ainsi que pendant toutes les activités de nettoyage ou de réparation. NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que la poussière se soit déposée, à moins de porter l'équipement de protection personnel approprié, incluant une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant leur réutilisation.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Les effets potentiels de ce produit sur certains insectes bénéfiques non ciblées ne sont pas connus. Peut être nocif pour les insectes et abeilles bénéfiques. Éviter d'appliquer aux plantes et aux mauvaises herbes en floraison. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des mauvaises herbes, appliquer seulement dans la soirée lorsque les abeilles ne butinent pas. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec. Peut être entreposé jusqu'à 16 mois à température pièce (20 à 25 °C) dans un emballage fermé. Refermer hermétiquement le contenant

2021-3436
2021-09-08

entamé afin de prévenir toute perte d'efficacité. Ce produit contient des spores vivantes du champignon *B. bassiana*. Elles risquent d'être endommagées si elles sont exposées à des températures supérieures à 25 °C ou si elles sont en contact avec l'eau pendant plus de 24 heures. Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION : NE PAS réutiliser les contenants vides. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

Pour de plus amples renseignements ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. www.wilsoncontrol.com